



Moyen-Orient et Afrique du Nord

Une jeune déplacée interne devant la hutte que sa famille est en train de construire sur un site de déplacés à Abs, dans le Gouvernorat d'Hajjah, au Yémen.

© HCR/Ibrahim Al-Ja'adi

« La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord reste à l'épicentre des défis des déplacements mondiaux, car les conflits se poursuivent sans relâche et les perspectives de solutions politiques globales restent limitées. Le HCR, avec le soutien de la communauté internationale et des donateurs, doit conserver une vision stratégique pour assurer la durabilité des interventions de protection et d'assistance nécessaires à la satisfaction des besoins les plus urgents à travers la région, tout en recherchant des solutions durables là où elles sont possibles. »

Amin Awad

Directeur, Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

OBJECTIFS STRATÉGIQUES CLÉS

Renforcer la réponse humanitaire d'urgence

Avec environ 11,7 millions de déplacés internes en Iraq, en Libye, en République arabe syrienne (Syrie) et au Yémen, et plus de 2,7 millions de réfugiés dans l'ensemble de la région, l'aide humanitaire d'urgence est indispensable à la survie. En dépit de l'insécurité et de restrictions d'accès, le HCR renforcera sa présence et sa capacité de réponse d'urgence, afin de fournir une assistance multisectorielle vitale. Cette assistance, qui porte sur la protection, les abris, les articles de secours essentiels, les aides en espèces à usages multiples et les services de santé, sera fournie partout où des déplacés internes résident, qu'il s'agisse de lieux ou de sites d'installations. Conformément à sa nouvelle politique sur les situations de déplacement interne, le HCR exercera son leadership dans les groupes sectoriels mondiaux de la protection, des abris et de la coordination et de la gestion des camps à travers une approche intégrée et stratégique.

Le HCR distribuera des aides en espèces à au moins 164 000 familles de déplacés internes au Yémen, afin de leur permettre de satisfaire leurs besoins essentiels, notamment en matière de protection et d'abris. Compte tenu de l'ampleur des besoins humanitaires, un appui continuera

d'être offert pour les situations syrienne et iraquienne, non seulement pour la réponse d'urgence, mais aussi pour les besoins associés à la transition vers les solutions et les plans de développement à long terme, en particulier en Iraq. D'autres interventions d'urgence essentielles auront lieu en Libye et dans les pays nord-africains limitrophes, où le HCR et ses partenaires assureront un suivi de protection et fourniront une aide humanitaire et médicale à tous les points de débarquement accessibles.

Préserver l'espace de protection et faciliter l'accès aux régimes d'asile nationaux

En 2020-2021, les efforts de protection du HCR consisteront à promouvoir, et à faciliter, l'accès au territoire, la protection contre le refoulement, l'enregistrement, le renforcement de l'espace de protection et les solutions disponibles. À travers la région, l'accès à des procédures équitables et efficaces de détermination du statut de réfugié dans un délai raisonnable et l'appui aux régimes d'asile nationaux seront essentiels, l'objectif global étant d'enregistrer individuellement toutes les personnes qui relèvent de la compétence du HCR. Par des informations sur les pays d'origine, les États bénéficieront d'avis de l'organisation sur les politiques d'asile et

Politique sur l'engagement du HCR dans les situations de déplacement interne (en anglais)



sur les décisions à prendre au sujet des demandes de protection internationale dans toutes les opérations du HCR dans la région.

L'obtention de documents d'état civil est un élément clé des programmes de protection du HCR pour les réfugiés, les rapatriés, les déplacés internes et les apatrides dans l'ensemble de la région; en effet, les documents fournis par l'organisation ou par les États permettront aux personnes relevant de sa compétence d'accéder à l'enseignement, aux services de santé et à l'emploi, et en outre de faire enregistrer d'autres événements importants de leur vie, comme les naissances et les mariages. De plus, la promotion de l'égalité des genres dans les lois sur la nationalité sera une priorité du HCR afin de prévenir et de réduire les risques d'apatridie, en particulier dans 12 États de la région où les femmes ne peuvent transmettre leur nationalité à leurs enfants ou à leur conjoint sur un pied d'égalité avec les hommes. À travers la région, l'organisation continuera de prendre des mesures pour lutter contre l'apatridie, en aidant les personnes qui relèvent de sa compétence à obtenir confirmation de leur nationalité et à bénéficier d'une assistance juridique.

L'éducation est indispensable pour donner aux personnes les moyens de mieux se protéger, pour renforcer leur autonomie et pour faciliter les opportunités socioéconomiques. Le HCR encouragera l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, au bénéfice de 95 000 enfants et jeunes. Dans le cadre de programmes plus

larges d'appui aux moyens de subsistance, destinés à accroître l'autonomie des réfugiés, en particulier des jeunes, des formations professionnelles basées sur les besoins des marchés seront assurées à travers la région. Le HCR continuera d'investir dans les approches communautaires afin de renforcer la protection, les solutions et la redevabilité à l'égard des populations touchées. Les centres de jour communautaires constituent l'une des pierres angulaires de la stratégie de protection du HCR dans des situations d'urgence comme la Libye et le Yémen, mais aussi dans des opérations comme l'Égypte, la Mauritanie et la Tunisie, où le travail communautaire de proximité en milieu urbain permettra à l'organisation de surveiller les problèmes de protection, de faciliter l'orientation des personnes sur différents services et d'identifier les solutions possibles.

Assurer la protection contre les violences et l'exploitation

Les enfants représentent la moitié de la population déplacée dans la région et sont exposés chaque jour à des violations de leurs droits. La détresse et les violences psychosociales sont liées, par nature, et se traduisent souvent par un recours excessif à des stratégies d'adaptation néfastes. En 2020-2021, la stratégie du HCR dans la région considère que l'aide en matière de santé mentale et l'accompagnement psychosocial sont intrinsèquement liés à la réponse de protection, et en fin de compte, au renforcement de la résilience des personnes relevant de sa compétence.



Les espoirs de citoyenneté deviennent réalité pour la minorité bidoune d'Iraq

Une initiative juridique financée par le HCR a permis à des centaines de familles anciennement apatrides d'obtenir la nationalité dans le sud de l'Iraq, leur donnant ainsi accès aux droits et services fondamentaux.

« Je sentais que je n'existais pas. Quand vous n'avez pas de documents, vous êtes invisible. »

— Mohammad, ancien apatride en Iraq.



© HCR/Houssam Hourii

Le HCR appuiera les systèmes nationaux de prévention, de réduction et de lutte contre les violences sexuelles et de genre (SGBV), au bénéfice de près de 40 000 personnes, et les intégrera dans toutes ses interventions, pour permettre à un plus grand nombre de femmes, de filles, d'hommes et de garçons de vivre dans un environnement où les risques seront réduits.

Le HCR consolidera sa politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des abus sexuels par la sensibilisation et le renforcement des capacités, la communication avec les communautés touchées et la mise en place de mécanismes communautaires de dépôt de plaintes. Les efforts de prévention et de protection des personnes relevant de la compétence du HCR contre la traite des êtres humains, en particulier à travers l'Afrique du Nord et en direction de l'Europe, seront poursuivis à travers le renforcement des mécanismes d'identification. À cet égard, les interventions de protection urgentes seront des priorités du HCR, qui plaidera également pour que les trafiquants soient traduits en justice.

Obtenir des solutions durables

Selon les prévisions, les besoins de réinstallation seront très largement supérieurs aux places de réinstallation disponibles en 2020. À travers la région, plus de 249 700 personnes auront besoin d'être réinstallées en 2020. Du fait de l'augmentation de la vulnérabilité, le HCR appellera les États à accroître leurs quotas de places et à renforcer les autres voies légales d'admission des réfugiés vulnérables, comme les visas humanitaires, les parrainages communautaires ou les voies complémentaires d'admission.

Le HCR étudiera activement les possibilités de recourir au regroupement familial et à l'enseignement supérieur pour offrir des voies d'admission complémentaires aux jeunes réfugiés. S'agissant des retours, le HCR encouragera les interventions qui sont durables, volontaires et se déroulent dans la sécurité et la dignité. En Libye, le HCR

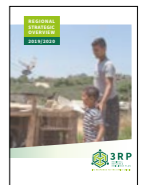
poursuivra les évacuations vers le Niger et le Rwanda afin de sauver la vie des personnes les plus vulnérables. L'organisation privilégiera également une approche orientée sur les solutions pour les déplacés internes et les membres des communautés d'accueil, notamment au Yémen, où le HCR accordera une aide à la création de petites entreprises produisant des matériaux utilisés dans les kits pour abris du HCR et achetés sur place.

Mobiliser un appui grâce à des partenariats stratégiques

Répondre aux crises régionales de réfugiés par une approche inclusive reste une priorité des partenariats stratégiques du HCR dans la région. Cette approche est illustrée par le Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) élaboré dans le contexte de la crise syrienne et réunissant plus de 270 partenaires; ce plan intégré de l'aide humanitaire et du développement vise à répondre aux besoins des réfugiés comme à ceux des communautés d'accueil. Une telle approche nécessitera également une meilleure conception des programmes ainsi que des partenariats pour assurer une réponse qui engage véritablement l'ensemble de la société. Le HCR intensifiera son partenariat avec la Banque mondiale pour trouver des solutions plus durables aux déplacements à travers la région. En Mauritanie, en particulier, le HCR travaillera avec la Banque mondiale et le Gouvernement afin de plaider en faveur de l'inclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le système de santé national.

Venant en aide aux déplacés internes en Iraq, le HCR travaillera avec la Banque mondiale pour promouvoir leur inclusion dans les mécanismes nationaux de protection sociale. En ce qui concerne les mouvements de population mixtes qui traversent la Méditerranée et le golfe d'Aden, des approches transrégionales collaboratives seront également nécessaires pour sauver des vies et renforcer la solidarité et le partage des responsabilités, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) 2019-2020 (en anglais).



PRINCIPALES SITUATIONS AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD EN 2020



RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Avec environ 6,2 millions de déplacés internes et 5,6 millions de réfugiés syriens enregistrés dans la région, dont 41% d'enfants et 21% de femmes, la situation syrienne reste la plus grande crise humanitaire et de déplacement au monde. Si l'on peut s'attendre à ce que les combats de grande ampleur diminuent dans la plus grande partie du pays, le conflit perdurera sans doute dans les zones contestées, ce qui se traduira par des besoins humanitaires persistants, associés à des risques de protection importants. L'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR et aux zones de retour restera difficile. Des déplacés internes et des réfugiés en provenance des pays de la région continueront à rentrer, en particulier dans les zones où règne une stabilité relative.

Le HCR concentrera son action sur l'assistance multisectorielle, allant de l'accès aux documents d'état civil au renforcement de la protection communautaire. L'organisation s'attachera à promouvoir les solutions globales, fournira des articles de secours essentiels et une aide en matière d'abris, et appuiera les moyens de subsistance. Dans les cinq principaux pays d'accueil des réfugiés syriens, le HCR dirigera le Plan régional pour les réfugiés et la résilience conjointement avec le PNUD, coordonnant le travail de plus de 270 partenaires.

5,6 millions
DE RÉFUGIÉS ET
DEMANDEURS D'ASILE
6,2 millions¹
DE DÉPLACÉS INTERNES
292 000¹
DÉPLACÉS INTERNES
RAPATRIÉS
64 000²
RÉFUGIÉS RAPATRIÉS



IRAQ

Environ 1,5 millions d'Iraqiens restent déplacés à l'intérieur de leur pays et plus de 4 millions de déplacés aujourd'hui rentrés dans leurs localités d'origine font face à des risques de protection, à un accès limité aux services de base et à l'insécurité, tout en étant confrontés au manque de moyens de subsistance et d'abris, ainsi qu'aux dangers des restes explosifs de guerre. Les déplacements secondaires ou la réadmission dans des camps de personnes dont le retour n'a pas été possible ou viable se poursuivront probablement en 2020.

Le HCR continuera de s'attacher en priorité à assurer la protection et la transition progressive de l'assistance humanitaire aux programmes de développement par le renforcement des systèmes nationaux de protection sociale, l'accès à l'emploi, l'inclusion dans les systèmes sociaux et l'identification de solutions globales pour les personnes relevant de sa compétence. Dans les pays voisins, plus de 257 000 réfugiés et demandeurs d'asile irakiens, dont 33% d'enfants et 24% de femmes, sont enregistrés auprès du HCR; en outre, 32 000 personnes non enregistrées vivent dans des camps du gouvernorat d'Al-Hassakeh en Syrie.

257 000
RÉFUGIÉS ET
DEMANDEURS D'ASILE
1,5 million³
DE DÉPLACÉS INTERNES
4,3 millions³
DE DÉPLACÉS INTERNES
RAPATRIÉS



YÉMEN

La situation yéménite est toujours la crise humanitaire la plus grave au monde : quelque 24,1 millions de personnes, soit 80% de la population, ont besoin d'assistance. En 2020, la situation politique et sécuritaire risque de se dégrader, avec l'apparition probable de nouveaux fronts.

Les violations du droit humanitaire international et des droits de l'homme ont infligé d'intenses souffrances aux populations civiles. L'espace de protection se réduit également pour les 277 000 réfugiés et demandeurs d'asile présents dans le pays, dont certains ont fait face à des arrestations arbitraires, à la détention et à la privation de leurs droits fondamentaux. La menace du choléra persistera, aggravée par les pluies torrentielles et les inondations qui ont touché de nombreux gouvernorats.

Le HCR cherchera en priorité à fournir une aide humanitaire d'urgence aux déplacés internes, aux déplacés de retour dans leur localité et aux communautés d'accueil touchées, tout en continuant à améliorer l'espace de protection disponible pour les réfugiés et les demandeurs d'asile.

277 000
RÉFUGIÉS ET
DEMANDEURS D'ASILE
3,6 millions⁴
DE DÉPLACÉS INTERNES
1,3 million⁴
DE DÉPLACÉS INTERNES
RAPATRIÉS



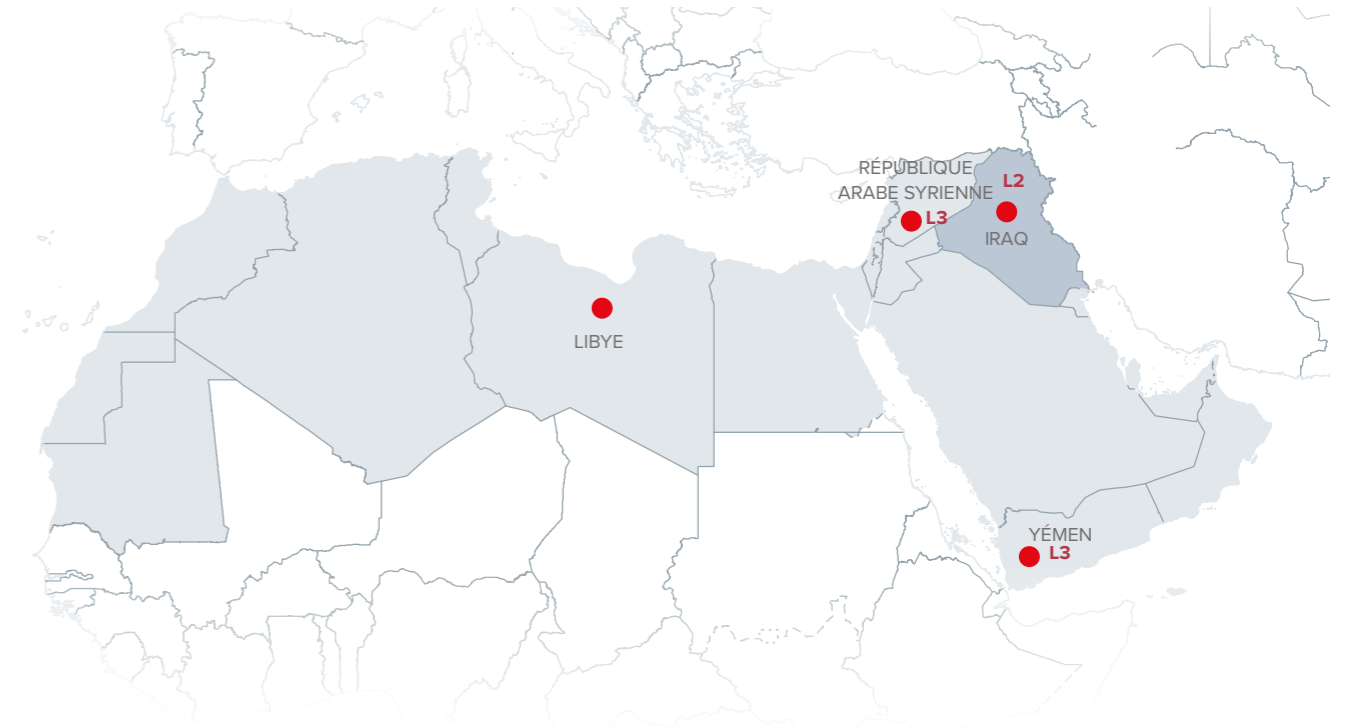
LIBYE

Si des efforts sont actuellement déployés pour mettre un terme au conflit et encourager la paix, les combats à Tripoli déclencheront sans doute d'autres déplacements internes, et les personnes qui ont besoin de protection auront des difficultés à accéder à l'aide. Les garde-côtes libyens devraient continuer à débarquer les réfugiés et les migrants qui tentent d'emprunter la route de la Méditerranée centrale, et un grand nombre d'entre eux risquent d'être placés en détention pendant de longues périodes et dans des conditions épouvantables.

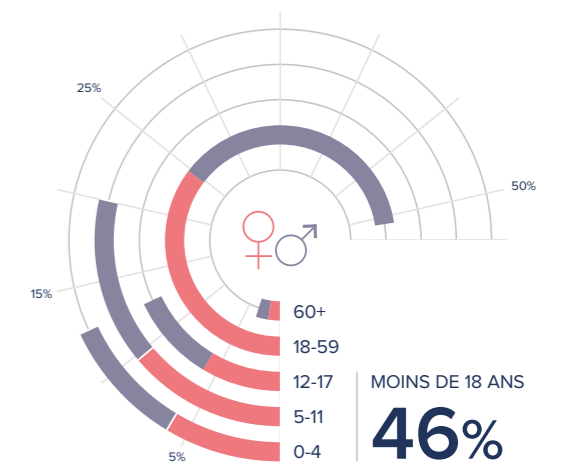
Le HCR soutiendra les déplacés internes, les réfugiés et les demandeurs d'asile, en particulier dans les zones urbaines. L'organisation fournira une aide vitale aux points de débarquement et dans les centres de détention, tout en plaidant avec force pour des alternatives à la détention en Libye. Priorité sera accordée à la mise en œuvre de solutions durables, notamment la réinstallation directe, le rapatriement volontaire et le regroupement familial, ainsi que l'évacuation à titre humanitaire des personnes vulnérables relevant de la compétence du HCR dans les Centres de transit d'urgence de Roumanie et d'Italie, ainsi que dans le Mécanisme de transit d'urgence situé au Niger et dans celui qui a été ouvert dernièrement au Rwanda.

46 000
RÉFUGIÉS ET
DEMANDEURS D'ASILE
301 000⁵
DÉPLACÉS INTERNES
447 000⁶
DÉPLACÉS INTERNES
RAPATRIÉS
2600⁷
PERSONNES RELEVANT DE
LA COMPÉTENCE DU HCR
EN DÉTENTION

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord continue de subir certaines des crises humanitaires les plus longues et les plus aiguës du monde, alimentées par des facteurs complexes, comme la poursuite des hostilités et l'absence de solutions politiques. En 2020-2021, l'aide d'urgence sera au premier plan de la réponse opérationnelle, parallèlement à l'action qui vise à préserver l'espace d'asile et à créer les conditions propices au retour volontaire des personnes relevant de la compétence du HCR dans la sécurité et la dignité.



RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE | janvier 2019



16 millions

ESTIMATIONS DU NOMBRE DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD EN 2020

RÉFUGIÉS	2,7 millions
DEMANDEURS D'ASILE	317 000
RAPATRIÉS (RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES)	2,3 millions
DÉPLACÉS INTERNES	10,3 millions
APATRIDES	365 000
AUTRES	3 300

¹ Source: OCHA (2019).

² Suivi par le HCR en 2019 et ne reflète pas la totalité des retours.

³ Source: OIM (2019), chiffres cumulés depuis janvier 2014.

⁴ Source: OIM (2019), chiffres cumulés depuis mars 2015.

⁵ Source: OIM (2019), déplacés depuis janvier 2016.

⁶ Source: OIM (2019), rapatriés depuis 2017.

⁷ Estimations de novembre 2019.

● Situation
■ Pays mettant en œuvre l'initiative sur les déplacés internes
L 2/3 Niveau d'urgence

CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

Toutes les situations, notamment celles concernant l'Iraq, la Syrie et le Yémen, ont été sous-financées en 2019. Le HCR a donc dû prendre des décisions difficiles pour déterminer les priorités en matière d'assistance, compte tenu des ressources disponibles.

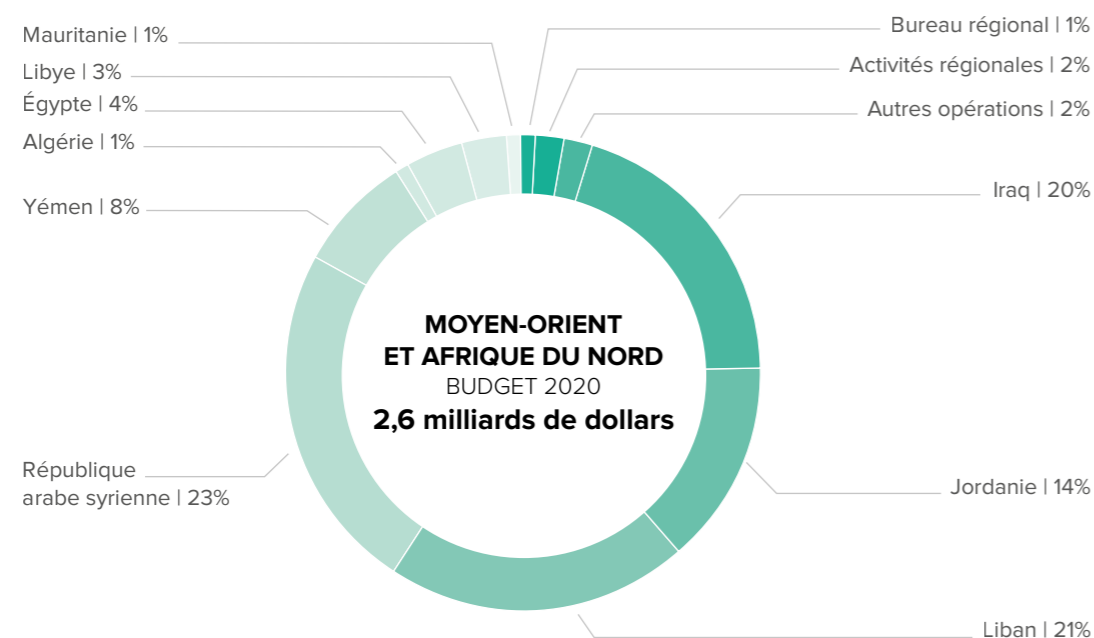
Les conséquences d'un manque de financement sont visibles dans toute la gamme des activités du HCR, de la préparation à la réponse en passant par la recherche de solutions durables. Par exemple, le programme de préparation à l'hiver du HCR reste indispensable pour permettre aux réfugiés et aux déplacés internes vulnérables de résister à des conditions extrêmes. Un sous-financement en 2020-2021 les privera des moyens de satisfaire leurs besoins vitaux pendant les mois d'hiver et entraînera une dégradation ultérieure de leurs conditions de vie.

La vulnérabilité des réfugiés et des déplacés internes irakiens et syriens, due à leur déplacement prolongé, s'est aggravée au fil du temps et, dans certains pays, leur taux de pauvreté continuent à excéder 60%. Plus d'1,2 million de Syriens sont éligibles à l'assistance en espèces, mais si les fonds ne sont pas suffisants, le HCR ne pourra pas remédier aux risques de protection encourus par les plus vulnérables. Dans le domaine de la protection de l'enfance, les aides en espèces préviennent et atténuent certains risques, comme le travail des enfants, le mariage précoce et les violences de genre. Cependant, les risques

auxquels les enfants sont exposés augmenteront si les opérations ne reçoivent pas un financement suffisant. Les effets des programmes de protection et d'assistance en espèces se conjuguent, assurant l'identification efficace des personnes vulnérables, fournissant aux individus des aides en espèces destinées à satisfaire leurs besoins les plus essentiels ou des allocations à usages multiples. Compte tenu de l'utilité de l'aide en espèces et du fait que les personnes qui peuvent y prétendre comptent parmi les plus vulnérables de la région, toute réduction pourrait aggraver les risques de protection auxquels celles-ci sont exposées et les inciter à recourir de plus en plus à des stratégies d'adaptation néfastes.

S'agissant des opérations qui font face à un déficit chronique de financement, comme l'Algérie, le HCR aura besoin en 2020-2021 de fonds pour respecter les normes internationales relatives à l'assistance essentielle, entre autres dans les secteurs de la protection, des abris, de la santé, ainsi que de l'eau et de l'assainissement.

En outre, les frais de santé continuent d'augmenter dans l'ensemble de la région et les réfugiés n'ont pas tous accès aux services de santé publics. Un financement ininterrompu est indispensable pour assurer l'accès des familles réfugiées aux services médicaux les plus essentiels, dont les soins de santé primaires curatifs et préventifs, ainsi qu'aux soins de santé secondaires et tertiaires.



BUDGETS POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | USD

OPÉRATION	2019 Budget actuel (au 30 juin 2019)	2020				TOTAL	2021 Budget proposé
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes		
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD							
Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ¹	3 294 998	17 335 283	-	-	-	17 335 283	19 000 000
Activités régionales pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ¹	59 474 887	48 421 053	-	-	-	48 421 053	48 421 052
SOUS-TOTAL	62 769 885	65 756 336	-	-	-	65 756 336	67 421 052
MOYEN-ORIENT							
Autres opérations au Moyen-Orient	41 013 282	-	-	-	18 000 000	18 000 000	18 000 000
Iraq	602 477 448	177 062 196	934 307	-	332 454 370	510 450 874	510 425 000
Israël	4 491 967	6 000 000	-	-	-	6 000 000	6 000 000
Jordanie	371 820 283	356 357 449	-	-	-	356 357 449	370 557 449
Liban	562 760 979	534 379 077	1 008 633	-	-	535 387 710	488 429 155
Bureau multi-pays en Arabie saoudite ²	11 448 862	11 284 686	178 167	-	-	11 462 853	11 462 853
République arabe syrienne	624 382 693	46 968 149	198 640	317 833 049	247 382 855	612 382 693	612 382 693
Yémen	198 648 637	73 178 497	-	-	138 679 375	211 857 873	270 999 999
SOUS-TOTAL	2 417 044 152	1 205 230 054	2 319 747	317 833 049	736 516 601	2 261 899 451	2 288 257 148
AFRIQUE DU NORD							
Algérie	37 046 284	37 383 599	-	-	-	37 383 599	37 118 500
Égypte	104 156 716	108 814 434	-	-	-	108 814 434	117 518 805
Libye	88 120 936	58 873 779	-	-	26 740 333	85 614 112	90 568 384
Mauritanie	19 321 340	24 591 889	-	-	-	24 591 889	27 131 658
Maroc	8 000 000	8 500 000	-	-	-	8 500 000	8 000 000
Tunisie	7 270 297	8 328 165	-	-	-	8 328 165	7 778 402
Sahara occidental (Mesures de rétablissement de la confiance)	7 259 413	4 000 000	-	-	-	4 000 000	4 000 000
SOUS-TOTAL	271 174 985	250 491 865	-	-	26 740 333	277 232 198	292 115 749
TOTAL	2 750 989 022	1 521 478 255	2 319 747	317 833 049	763 256 933	2 604 887 985	2 647 793 949

¹ Le Bureau régional et les activités régionales couvrent l'ensemble de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

² Coordonne les activités au Koweït, en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis.